



Compte-rendu CGT CTL du 05/01/2017

Ce comité technique « emploi » se tenait après un boycott de la 1ère convocation. Solidaires et CGT ont décidé de lire debout une déclaration avant le début du CTL. **La CGT est ensuite restée debout et muette tout le long du CTL pour protester contre les suppressions d'emplois proposées.** Les camarades de Solidaires avaient décidé de partir. Fo a siégé normalement après sa liminaire et a malheureusement participé à la répartition des suppressions de la direction.

Vous trouverez ci-dessous le commentaire des documents de CTL fourni par la direction dont vous aviez déjà eu le détail des services touchés par les suppressions de postes sur nos tracts.

La CGT rajoute qu'il n'est pas de l'action syndicale de participer à la répartition des suppressions d'emploi dans les services. Malheureusement sur proposition de la « parité » syndicale, un emploi supplémentaire est supprimé à Couiza, qui, à 4 agents, croulait sous les charges et avait même demandé à minima la création d'un poste (revendication déposée en intersyndicale en novembre !). Le départ de l'EPHAD et de la com/com de Couiza, même si la charge ne représente pas 1 poste, nécessitait bien de demander l'arrivée d'un renfort à Limoux mais pas au détriment de Couiza ! De même, nous avons assisté au rappel par la direction des règles du droit à résidence alors que le syndicat demandait le déplacement d'office d'agent de Ginestas du fait que ce site était « trop à jour » sur ses missions ... La CGT réaffirme que nous avons à priori besoin de tous les collègues et tous les syndicats pour lutter ; personne n'est à l'abri, tout syndicat ou collègue, de s'éloigner du combat en ces temps de régression sociale ; collectivement aidons-nous à en retrouver le chemin.

Extraits de la déclaration Liminaire CGT

(...)

Sans surprise, le prélèvement à la source proposé par le gouvernement est compliqué et injuste. Dans l'inconscient collectif, le PAS supprimera l'obligation de dépôt de la déclaration. Or les contribuables devront toujours remplir leur déclaration. Quant à la détermination des taux du PAS, pour beaucoup de contribuables cela ne sera ni simple, ni contemporain, ni juste !

Un exemple avec les CDD ou le salarié qui aura des contrats courts (...) En l'état actuel des textes, les taux appliqués seront toujours calculés avant imputation des crédits et conduira tous les contribuables à faire des avances (...) **Pour les entreprises**, surtout les monopoles, il y a un avantage indéniable en terme de trésorerie puisqu'en devenant collecteur, elles ne reversent les sommes au Trésor que le mois ou le trimestre suivant. Actuellement le taux de recouvrement de l'impôt sur le revenu par l'État approche les 99 %. Faire de l'entreprise le collecteur n'est pas anodin. Avec le PAS, (...) l'entreprise devra reverser au budget de l'État ...

Pire ce dispositif est une pierre à l'édifice du « **tout à distance** » engagé par les **Finances Publiques**. Désormais le contribuable est poussé à tout faire par internet (paiement et dépôt déclaratif dématérialisé pour tout le monde en 2019, etc). Bercy cite même des pays où plus aucun accueil physique des contribuables n'est possible.

Dans l'Aude la réception dans les box doit désormais se faire sur rendez-vous par internet, téléphone ou borne dite de libre service.... Dernier service en date que vous

fermez : le service de l'enregistrement et des successions de Narbonne ... il faudra désormais se rendre à Carcassonne...(12 usagers par jour étaient reçus d'après vos documents). Le téléphone ? Désormais seul un 08 (payant) est proposé sur les avis pour toutes les questions et vous renvoie sur une plate-forme téléphonique régionalisée.

Les agents des finances publiques avec la CGT refusent qu'une fracture numérique se rajoute aux injustices fiscales, car se sont bien les couches modestes qui font les frais du tout numérique.

C'est dans ce contexte que 1810 nouvelles suppressions d'emploi ont été annoncées aux Finances Publiques pour 2017 dont 10 dans l'Aude plus 3 transferts vers les PO; 38 000 en 15 ans soit 25 % des effectifs, 1600 trésoreries fermées, alors que vous avez dit envisager rapidement plusieurs nouvelles fermetures de trésoreries. Envisager seulement car comme pour Ginestas, la lutte des populations et des agents peut encore vous faire reculer.

On l'a vu au dernier Comité Technique Local, vous continuez vos restructurations et fusions dogmatiques tandis que dans les services les retards s'accumulent, les enregistrements de courriers retardés, que des exploitations de listes, de fichiers, des contrôles, des rectifications, des mises à jour sont abandonnées.

Pour ce comité technique de suppression d'emploi, vous nous avez produit certains tableaux d'évaluation des charges dans l'Aude ; sans surprise

globalement les charges augmentent mais vous supprimez des emplois.

Déjà l'année dernière, d'après vos chiffres, le nombre de foyers fiscaux augmentait :

| Année 2014/2013 | Carcassonne | Narbonne | Limoux |
|--------------------------|---------------|---------------|-----------------|
| Nb de foyers fiscaux | + 1 % | + 1,5 % | + 0,5 % |
| Montant des PEC ir th tf | + 9 % | + 1 % | + 25 % |
| Montant des PEC TVA | + 56 Millions | + 52 Millions | + 11,5 Millions |
| Nb d'articles CFE | + 5 % | + 6 % | + 6 % |
| | | | |

Dans la gestion publique, nous constatons également une augmentation des lignes de recettes, sous articles de rôle ou des lignes de mandat.

Même constat cette année, à nuancer par des augmentations qui se lissent sur plusieurs années :

| Année 2015/2014 | Carcassonne | Narbonne | Limoux |
|--------------------------|-------------|-----------|----------|
| Nb de foyers fiscaux | + 0,7 % | + 1,5 % | + 0,48 % |
| Montant des PEC ir th tf | - 0,1 % | + 7 % | - 10 % |
| Montant des PEC CFE | + 480 K€ | + 1100 K€ | + 50 K€ |
| | | | |

Mais il est vrai que la DGFIP ne s'embarrasse plus de justification elle a inventé la « contribution proportionnelle » que doit sacrifier tout département sur l'autel suppression d'emploi : pour l'Aude c'est - 9,5 emplois ; que dire du fléchage en gain de productivité par « télé IR » d'un emploi qui fera bien rire les agents d'assiette de l'Aude.

A ce CTL, comme au précédent ne sont pas fournis les chiffres (qui augmentent aussi) de la population audoise, des listings d'anomalies à traiter, de l'accueil (que dire des + 30 % dans les trésoreries sur la campagne IR 2016), les mels qui continuent d'ailleurs d'affluer centre de contact ou pas, du téléphone qui n'arrête pas de sonner non plus.... A ce sujet vous dites malgré tout vous même au journal l'Indépendant : « petit à petit des forces de travail sont récupérés dans les départements couverts... Pour l'instant à ce sujet, il n'y a pas eu de suppression d'emploi dans l'Aude. Mais il est évident qu'à terme, il y a quelques emplois dans l'Aude qui ne seront pas remplacés ... ».

Vous avez beau tout faire pour soi-disant « désintoxiquer » les contribuables, une réalité s'impose à vous : la crise, la crise générale du capitalisme qui n'en finit plus et touche maintenant même les pays dit émergents. Les experts économiques scrutent une reprise même petite qui ne revient jamais. Et pour cause ce système est à bout. Les populations dépassant le seuil de pauvreté officiel augmentent, le chômage (25 % de nos jeunes, 50 % qui n'ont pas de CDI) sert d'abord de fond de promesses aux politiciens. **Face à la crise, les gens veulent savoir ce qu'ils payent, veulent comprendre, cherchent** des exonérations et sont attentifs à ne pas payer un euro de trop, demandent des délais de paiement, des gracieux, font des contentieux ; ils ont un besoin légitime et moderne de transparence que vous n'arriverez pas à refouler sinon en les contraignant ou en les menaçant.

Contre cette politique, les agents se battent courageusement et parfois de manière inédite. Les agents cherchent des solutions afin d'augmenter le rapport de force jusqu'au blocage nécessaire pour gagner, avec le souci de la durée du mouvement, du lien avec les usagers et de la médiatisation malgré le contexte des suites de la

lutte contre la loi Travail, de l'état d'urgence, ou des illusions ou faux espoirs semés par l'ultra médiatisation des dites « primaires » et de l'élection présidentielle 2017.

Aujourd'hui la réalité est bien là, après une augmentation de 50 % de la fiscalité locale depuis 2007, de 115 milliards pris sur les ménages, une industrialisation de l'évasion fiscale que confirme chaque nouvelle affaire, pourtant partie émergente de l'iceberg, tandis que la loi de Finances 2017 annonce la baisse de l'impôt sur les sociétés, l'augmentation du cadeau CICE aux entreprises, que tous les candidats de la bourgeoisie aux présidentielles promettent l'augmentation de la TVA (impôt le plus injuste pour les foyers modestes), **plus que jamais le combat continue en 2017 contre les injustices devant l'impôt et pour un service fiscal et foncier de proximité en lien avec les luttes interprofessionnelles.**

Nous le répétons encore, nous voulons :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement, après état des lieux, des collègues à la hauteur des conditions de bon exercice de nos missions
- l'arrêt des restructurations et le développement d'un réseau de proximité de pleine compétence
- le renforcement de toutes nos missions et l'abandon du projet de prélèvement à la source
- l'amélioration de nos rémunérations et l'arrêt de toutes les formes de rémunération aux mérites
- **la prise en compte immédiate de nos revendications locales déposées à plusieurs reprises en intersyndicale et restées à ce jour sans réponse et auxquelles la CGT apporte les précisions suivantes : abandon de la création du spfe de Carcassonne; non application des 13 suppressions d'emplois prévues dans notre département pour le 01/09/2017 ; mise à l'ordre du jour d'un prochain CTL de l'annulation de l'accueil sur RDV qui était prévu dès le 01/01/17 à Carcassonne et Limoux ; élaboration d'un plan d'action pour permettre à tous les agents de la ddfip de se garer à proximité de leur travail.**